



Attention : vous avez devant vous une reproduction partielle de l'ouvrage *L'Hôta* N° 8 – 1985

Si vous désirez prendre connaissance de l'intégralité des ses articles, vous avez la possibilité de commander ce numéro auprès du secrétariat : [commandes@aspruj.ch](mailto:commandes@aspruj.ch)

Pour la table des matières complète de ce numéro, consultez notre site internet, rubrique archives

[www.aspruj.ch](http://www.aspruj.ch)

# Greniers jurassiens

(Inventaire de Lajoux: 1853-1984)

Compagnon séculaire de l'habitat rural, le grenier a toujours eu pauvre mine vis-à-vis de la ferme, mais son vieux manteau gris cache jalousement une construction toute de bois, certes, mais très bien ouvragée : assemblage des madriers en queue d'aronde, découpe du linteau de porte, dates et inscriptions, gonds en bois, modénatures, serrures, poignées, entrées en fer forgé, clefs, etc.. Son intérieur blond et patiné fleure bon et renferme une multitude de secrets que personne ne pourra jamais connaître.

Les greniers, maisonnettes miniatures - environ 5,0 x 4,0 m de plancher et 3,0 m de haut du fond au faite - étaient généralement sis en bordure de la route ou du chemin ; souvent ils étaient placés en face de la maison et légèrement décalés du côté «bise». (Ainsi, pouvaient-ils être surveillés depuis le «poye» !) Ceux qui sont bâtis sur une cave ou intégrés dans une remise ont certainement été déplacés. En 1853, sur trente greniers que comptait Lajoux, vingt-huit étaient en bordure de route. Aujourd'hui, il n'en reste que quatre. A Fornet, aux Vacheries et dans les fermes, les greniers étaient situés (en majeure partie) au sud-est des maisons. Cet édicule était implanté sur le pâturage communal (voir plans cadastraux à l'Office du patrimoine historique, 2900 Porrentruy) et accessible par un petit sentier en terre battue, qui conduisait à deux ou trois marches de pierre naturelle posées devant l'entrée.

Pour gagner un abri supplémentaire, on a souvent prolongé un pan du toit, voire les deux, et on utilise alors l'espace obtenu comme «tchairi», bûcher, etc. Si nos demeures avaient la particularité de tout abriter sous leur vaste toit, les produits craignant l'humidité, les souris ou le manque d'aération étaient déposés dans le grenier, à l'écart de la maison. Ainsi, ils avaient en outre l'avantage d'être préservés du feu et des inondations. (...)



Photo 1 - Le grenier traditionnel avec son «enveloppe de planches».



Photo 2 - Exemple de grenier transformé en maisonnette de vacances; l'habituelle protection de planches n'existe plus.

# Des Jurassiens à l'Ecole royale de médecine vétérinaire de Lyon et d'Alfort, au XVIII<sup>e</sup> siècle

## L'horizon intellectuel au XVIII<sup>e</sup> siècle

Outre l'historique collège des Jésuites, de Porrentruy, dont les bâtiments principaux ont été inaugurés en 1604, par le prince-évêque Jacques-Christophe Blarer, l'ancien Evêché de Bâle comptait une autre école réputée : l'institut de Bellelay, que l'on devait à l'abbé Nicolas de Luce, l'une des figures les plus attachantes de notre histoire. Tandis que le collège des Jésuites donnait une formation classique (grec, latin, hébreu, philosophie), l'institut de Bellelay préparait plus immédiatement à la vie, sans négliger pourtant la culture, au sens habituel du mot. Cependant, un autre esprit, plus ouvert aux choses de la nature, y soufflait. Il faut relever que le directeur des études, le Père Berbier, avait fait un long séjour à Paris, pour y étudier les programmes des grands collèges français, et qu'il suivait parallèlement les cours de Daubenton, fameux naturaliste, disciple de Buffon.

L'abbé Nicolas de Luce projetait encore d'ouvrir une école des métiers, dispensant une formation pratique, mais les corps d'artisans y ont vu une concurrence et s'y sont opposés.

Il y avait entre le collège classique des Jésuites et l'institut de Bellelay, tenu par les Prémontrés, une rivalité provenant d'une conception différente du système scolaire et de l'éducation.

Jusqu'ici, les meilleures têtes formées au collège de Porrentruy se destinaient à l'état ecclésiastique et au barreau. Au temps de la Réforme, cela répondait en partie à un besoin. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les soucis du pouvoir ne sont plus les mêmes. Cela explique le conflit latent qui opposait la cour épiscopale de Porrentruy, en particulier François Decker, sorte de ministre de l'Economie, au système éducatif classique, profondément humaniste, et

sans application pratique. L'heure était aux métiers, aux impératifs de la balance commerciale; une société de marché s'annonçait dans l'ancien Evêché de Bâle.

## Le souffle nouveau

La principauté était encore agraire et l'argent provenait pour une large part de l'agriculture, de l'élevage, des métiers qui s'y rattachaient, des fermages, etc. En bref, du travail paysan. Bien entendu, il ne faut pas sous-estimer l'importance des forges et des moulins, le long des rivières (Bellefontaine, Undervelier, Courrendlin, La Reuchenette, etc.).

«L'agriculture, voilà le bien commun», s'écrie le doyen Bridel, dans la *Course de Bâle à Bienne*, et de protester contre cette manie à la mode qui poussait déjà à rechercher de nouvelles industries.

A l'esprit agraire et bucolique de Bridel, on peut opposer le réalisme lucide de François Decker, qui dénonçait le déséquilibre de la balance commerciale consécutif aux importations (vêtements, chaussures, café, vins, etc.). Pour y porter remède, il voulait développer les métiers; l'agriculture ne suffisait plus, l'Etat ayant de nouveaux besoins.

## A l'école française

François Decker, qui dirigeait l'Economie de la principauté vers 1760, aurait voulu un collège des Jésuites utile au développement de ses vues économiques, immédiatement. Un problème pratique l'a bien montré. Les épidémies et les épizooties ont été fréquentes et souvent catastrophiques. Aucun pays d'Europe n'y a échappé. (...)

## Souvenirs d'un maréchal-ferrant du Clos-du-Doubs



Paul Beuchat à l'époque où il était maréchal-ferrant itinérant pour faire gagner du temps à ses clients.

Maréchal-ferrant, forgeron et installateur sanitaire, je le fus tour à tour de 1930 à 1984. Jadis, je m'occupais aussi du voiturage de longs bois mais, durant bien des années, ma principale activité a été orientée vers la construction des chars à cercles destinés aux transports agricoles.

Mon métier de maréchal-ferrant ne suffisait pas à me garantir un revenu sûr, même si les chevaux à ferrer étaient autrefois très nombreux dans la région. Il faut préciser que ce travail n'était pas très rentable: 3 francs pour le ferrage des quatre pieds d'un cheval.

Ma clientèle se recrutait dans un grand rayon autour de ma forge qui était à Epauvillers; les paysans les plus éloignés avaient plus de quatre heures de marche pour effectuer le déplacement aller-retour. A cette époque, on ne transportait pas les chevaux dans des bennes tirées par les tracteurs; on les faisait marcher et trotter au retour.

Pour éviter de trop grosses pertes de temps à mes clients, j'étais devenu un maréchal-ferrant itinérant: je me rendais en vélo au domicile des plus éloignés, transportant fers et outils. Je crois savoir que ce genre de service était le bienvenu.

Lorsque le ferrage des chevaux diminua et ne suffisait plus à m'occuper, j'ai décidé de transformer de vieilles autos en tracteurs agricoles. Ces véhicules relativement peu coûteux étaient très appréciés des agriculteurs. Plus tard, je me mis à construire des remorques à deux roues, avec prise de force pour être tractées par les motofaucheuses qui avaient fait leur apparition; ces attelages légers étaient bien utiles pour effectuer les petits transports si fréquents à la ferme: bois de feu, porcs à conduire au verrat ou au marché, céréales à moudre, etc.

Dès 1941, j'ai travaillé à la modernisation d'anciens chars; je les ai équipés de roues à pneu; les chars que j'avais faits autrefois se trouvaient ainsi très allégés et particulièrement adaptés aux besoins des agriculteurs qui visaient la motorisation de leur exploitation. Pour (...)

# Le drainage de la plaine de Bellevie

## Introduction : des terrains d'intérêt général

Réalisé au début de ce siècle, le drainage de la plaine de Bellevie fait office de symbole. Ces terres, considérées aujourd'hui par d'aucuns comme «la Californie du Jura», ont des destinations diverses dues notamment à leur mise en valeur par l'agriculture.

Effectuer un drainage dans les conditions et avec les moyens de l'époque, faire en sorte qu'il fonctionne soixante ans plus tard, c'est une belle gageure. Passer de la pâture extensive à des rendements en blé de l'ordre de 23 kg/are en 1942 et voisin de 50 kg/are au début des années 1980 devient synonyme de réussite technique. Ce succès est d'autant plus grand lorsqu'on songe que les prés maigres d'alors sont devenus non seulement des terres à céréales panifiables et fourragères, mais aussi des sols aptes à produire du colza, des betteraves à sucre, des pommes de terre, de la féverole, du tabac, etc. Toutefois, ces réussites agricoles ont aussi leurs inconvénients. Les terrains rendus «séchards» ne donnent le meilleur d'eux-mêmes qu'en périodes de précipitations normales. Lorsque les étés sont sans pluie, comme en 1983, l'arrosage des plantes sarclées devient nécessaire. Pour y remédier, les agriculteurs ont consenti à engager d'importants investissements en installations d'arrosage.

L'économie régionale, elle aussi, a bénéficié de la mise en valeur de ces terres humides. Le développement des villages de Courroux, de Vicques et de Courrendlin a pu se réaliser sur des terres assainies et mises à disposition par l'agriculture. Cette dernière a ainsi exercé des effets positifs sur l'ensemble des activités de la région. Il est à souhaiter que les contraintes futures liées au développement économique régional (implantations industrielles, constructions de maisons familiales, places de loisirs et de sport, construction de la Transjurane, etc.) soient examinées dans le cadre des activités déployées dans le secteur



La plaine de Bellevie représente le bas-fonds du Val-Terbi.

primaire. Il en va de l'aménagement de notre territoire comme de la coexistence de l'agriculture avec les autres secteurs socio-économiques.

**André Renfer**

## La plaine de Bellevie

La plaine de Bellevie est située au sud des villages de Courroux-Courcelon, il s'agit d'une zone appartenant à la bourgeoisie de cette commune.

On appelait cette plaine «Pâturage aux Boeufs», puis «Grand-Marais» et dès 1920 «Bellevie». sa contenance était de 129 ha en nature de pâturages. La zone proche des villages était réservée aux bourgeois à titre de droits.

Le terrain de Bellevie est graveleux, plat, sans relief; la couche d'humus est peu profonde. Il forme le bas-fonds du Val-Terbi dans lequel les eaux souterraines (...)

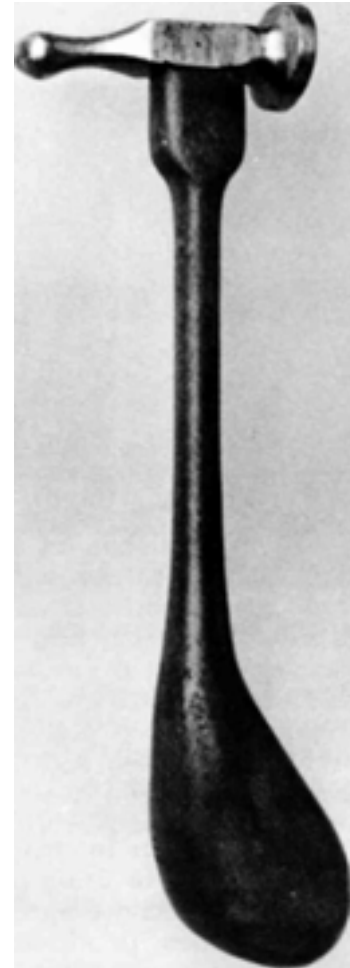
## Rêver l'outil...

Rêver l'outil, c'est laisser flotter son imagination, d'atelier en atelier, dans le monde infini des formes, c'est tenter d'en saisir le pourquoi, d'en retrouver la finalité et de comprendre la raison de son élégance... Rêver l'outil, c'est remonter aux sources du pragmatisme pour réinventer la forme essentielle, en dégager l'esprit après en avoir décapé la rouille corrosive et déformante de l'oubli... Rêver l'outil, c'est aussi recréer le mouvement qui l'anime et le geste qui le conduit...

Mais l'outil est-il vraiment et légitimement un objet de rêverie? Certes, ce n'est pas dans ce but qu'il a été conçu. Mais dans ce siècle où la machine s'impose partout et pour tout, dans ce siècle où la spéculation intellectuelle forge seule les vérités, l'outil, parce qu'il a pris un certain recul par rapport au quotidien, se revêt d'une dignité nouvelle et prend une part de ce mystère qui justifie la rêverie tant pour le «manuel qui pense» que pour le «spéculatif qui construit»!

L'outil est le premier signe que l'homme a donné de son intelligence; il est la première matérialisation de ce qui devait le distinguer des autres êtres vivants. Il est dès lors la promesse secrète de sa suprématie future sur le monde environnant.

L'outil fut sans doute et avant tout le moyen choisi pour augmenter la force et l'efficacité du geste. Mettre les mains en conque pour creuser la terre meuble ou le sable relève d'un comportement instinctif. Saisir par contre un coquillage pour effectuer plus facilement le même travail est un geste d'homme; utiliser la coquille pour effectuer le même travail mais dans un substrat dur et inattaquable à main nue marque la consécration du coquillage dans sa vocation d'outil et de l'homme dans sa vocation (...)



**Marteau de ciseleur.** Il est fait pour taper, certes, mais pas n'importe comment! Tête courte et table large assurent un coup précis, conduit par le poignet seulement. Le manche en massue garantit, lui, la fermeté du coup.

# Défendre le patois ? Pourquoi ?

## Introduction

Le patois, qu'est-ce donc? C'est le franc, l'authentique parler de chez nous. C'est l'expression naïve, et crue parfois, émanée de notre terre rauracienne. Car, ne vous y trompez pas: si le français est la langue officielle de nos régions, le patois, lui, est le parler naturel de nos populations. C'est le langage que parlaient depuis un temps immémorial nos paysans, nos artisans. C'est l'expression même de ce qu'ils ressentaient, de ce qu'ils pensaient. Croyez-moi, le patois est plus proche de notre mentalité que le français. Le français demande une certaine retenue sous peine de devenir grivois et grossier. Le patois, lui, peut tout se permettre: il prend plus de libertés, ses termes sont plus représentatifs de l'idée qu'ils évoquent. On peut s'autoriser à dire en patois des choses que jamais l'on n'oserait se permettre en français. Pensez simplement à l'expression typique de chez nous: «Conne m'à tiu ! »

Vous voyez-vous faire le geste que vous évoquez par ces mots en utilisant les termes français? Vous passeriez bien vite, et avec raison d'ailleurs, pour un personnage «mâ èyeutchie» (bien mal élevé), tandis qu'en patois, l'expression passe, provoquant un sourire, un haussement d'épaule, tout au plus.

Dans nos jeunes années, le patois c'était quelque chose d'assez mystérieux, d'assez incompréhensible. C'était la langue employée par les adultes pour ne pas être compris des enfants. C'était aussi le langage des amoureux qui se disaient des choses... des choses que les gamins que nous étions ne devaient pas entendre... Leur tour viendrait bien assez tôt!...

Mais le patois, c'était encore la langue des charretiers qui houspillaient leurs chevaux, des paysans qui marchandaient une pièce de bétail à la foire, des ouvriers

étrangers mêlés à ceux du pays et qui devaient trouver une langue de communication. Ceci fait que j'ai connu et connais encore bien des paysans d'origine suisse allemande qui parlent leur langue (le schwyterdutsch) et le patois, mais difficilement le français. Je me souviens avoir entendu il y a quelques années un paysan suisse allemand habitant l'Ajoie me raconter une journée de protestation des agriculteurs à Berne: «Te vois çoli? me disait-il, nos ains fotu le camp tiaind nos ains vu ces peutes bêtes de gendarmes que vlînt nos tomlaie...» (Nous nous sommes sauvés quand nous avons vu que ces vilains gendarmes voulaient nous rosser.)

Et je puis vous assurer que très rarement ce paysan s'exprimait en français.

Je vous ai dit que le patois était la langue originelle de notre pays. Je le répète avec conviction. C'est pour nous le langage qui émane de notre âme jurassienne et s'il fallait prouver cette assertion, je dirais seulement ceci :

«Si le patois ne renfermait pas notre âme, croyez-vous que l'on se serait tant acharné à l'extirper et à le détruire depuis plus de cent ans? C'était une façon de nous assimiler, de nous fondre dans un moule commun. Car n'oubliez pas ces paroles citées par Alphonse Daudet dans sa nouvelle intitulée «La dernière classe», récit d'un petit Alsacien lors de l'entrée des Prussiens en Alsace en 1870, alors que l'on venait de décréter l'enseignement en allemand en Alsace et en Lorraine: «Celui qui garde sa langue, tient la clé de sa prison», disait le vieil instituteur à ses élèves au moment de les quitter.

«Il est triste de constater que notre idiome parlé durant des générations ne sera bientôt plus qu'un souvenir et qu'on n'en retrouvera plus les traces que dans les noms de famille et de lieux et dans quelques expressions» regrettait le grand patoisant que fut Jules Surdez dans la préface du Glossaire de Vatré. (...)

# Récits traditionnels et renaissance dialectale dans le Jura

## I. Tradition orale et littérature patoise jurassienne

Les «vieilles histoires»,  
qu'on les jette à la poubelle de l'Histoire !

A l'heure où de petits hommes bleus (curieusement baptisés «Stroumpfs») font rêver - pardon! «stroumpfer»... - enfants et sages adultes, n'est-il pas pitoyablement «rétro» celui qui accorde encore quelque importance aux fées, aux lutins et à tous les petits nains qui n'envahissent pas les jardins sous prétexte de les... décorer? Ne faut-il pas être un brin fada et avoir le front légèrement fêlé pour consacrer temps et argent à sauver de l'oubli des récits dont nos parents n'ont plus voulu? Et prétendre que la génération précédant la nôtre n'a plus daigné garder ces histoires-là, en vérité c'est déformer les faits: nos parents ont volontairement laissé choir toutes ces «histoires du vieux temps» dans la poubelle de l'Histoire, ils les ont jetées aux orties, délaissées avec force, repoussées au tréfond de leur mémoire, extirpées de leur cœur, méprisées même. C'était leur droit, sans nul doute, et il ne nous appartient pas de leur faire un procès et de vouloir jouer au juge impartial. Un fait seul est indéniable: cette génération-là a rompu la chaîne de la transmission orale de la culture populaire, culture dont l'élément le plus répandu était le récit traditionnel. Il prenait de nombreuses formes et mon propos n'est pas de faire de savantes distinctions sur son contenu, car il m'importe peu de déterminer si les contes, les légendes, les apologues ou les simples «histoires» - comme on disait naguère encore - sont plus ou moins à même de contribuer à la renaissance dialectale dont j'aimerais que le Jura soit bientôt le théâtre.

Sans nul doute le récit n'est-il qu'un des éléments de la culture traditionnelle, mais je ne veux point aborder ici les questions liées à la chanson populaire, à la danse qui souvent lui tenait compagnie, aux parodies, devinettes, «virelangues» et autres jeux qui, de près ou de loin, avaient trait au langage. Je ne pense pas que la création de nouveaux «vouéyeris» enrichirait le patois et la danse... En revanche, avec une naïveté plus que probable, j'estime que le récit traditionnel pourrait contribuer à la renaissance du patois, voire vivifier la littérature francophone du Jura.

Le conte, la légende ou la simple «histoire» (drôle ou non) n'ont un rôle à jouer que dans une perspective dynamique de créativité car, c'est évident, la seule transmission de récits traditionnels ne provoquera pas la renaissance du patois désirée par tant de Jurassiens. Or le langage de nos pères risque non seulement la disparition, mais l'inutilité s'il ne sert plus de moyen d'expression propre à notre peuple, et pour qu'il remplisse le rôle spécifique d'une langue vivante, il importe qu'il s'adapte à notre temps.

Par quelques exemples en rapport avec les récits traditionnels - pour limiter mon sujet - je vais ci-après illustrer brièvement combien le contenu de ces «histoires» d'antan n'a plus qu'une valeur documentaire ou divertissante, finalement culturelle au sens où toute connaissance contribue à enrichir l'individu et à cultiver son esprit. Savoir ce qui intéressait nos ancêtres, découvrir leur manière de s'exprimer, apprécier leur art de conter ne peut qu'apporter des ferments à l'activité créatrice de notre société et de celles qui viendront après nous.

Nos descendants, ceux du prochain (fameux) «Temps des Loisirs», seront-ils satisfaits de notre génération si elle ne prend pas le relai de celle qui laissa choir la transmission orale de la culture populaire? Quelle (...)



# Jules Surdez (1878-1964), conservateur de la mémoire des anciens

Exposé d'Edith Montelle, donné le mercredi 18 avril 1984, au Centre culturel de Rossemaison

«Quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle». Que de vieux conteurs sont morts, en Suisse romande, emportant dans leur tombe le trésor de leurs contes, la mémoire de leurs ancêtres, condamnés par une époque technicienne qui ne connaissait plus la valeur du temps ni celle du passé; les jeunes, préoccupés de rationalisme et de scientisme, n'avaient plus le temps d'accorder un peu d'attention à la parole de ces radoteurs. Et il faut tant de temps, tant de patience, tant d'hésitations, tant d'écoute, tant de silence pour conter! Alors les conteurs se sont tus, enfermant en eux tout ce que leurs Anciens leur avaient appris, ils se sont tus jusqu'à ce que la mort les tue.

Parfois, cependant, de plus jeunes ont su leur prêter une oreille attentive, fidèle et respectueuse et ont compris que cette parole, sous une apparence malhabile et naïve, recouvrait des messages essentiels pour la survie de la culture de leur communauté. Jules Surdez est l'un de ceux-ci. D'une belle écriture assurée, il a noirci des centaines de feuilles de cahiers pour essayer de restituer le plus fidèlement possible l'ambiance, la couleur, la chaleur des contes qui lui étaient confiés, en patois bien sûr, mais il a su garder toute la saveur de ce patois dans ses traductions françaises.

Quand Jules Surdez a transcrit ces contes, il savait qu'il opérait un sauvetage. La chaîne de la tradition orale, qui remonte à la nuit des temps, était momentanément brisée, et le seul moyen de sauvegarder ces récits était de les écrire. Maintenant que de nouveaux conteurs viennent prendre le relais, les contes du Jura peuvent revivre grâce au travail forcené de Jules Surdez, et aussi d'Arthur Rossat. Si ces hommes n'avaient pas existé, nous serions contraints de raconter les contes allemands de Grimm ou les contes français de Perrault.

Mais que peuvent-ils donc nous apporter, ces récits dont l'origine se perd à l'origine de l'homme, au temps où

le temps était «dans le temps», ces récits immensément vieux et toujours renouvelés par l'imagination des conteurs? Pourquoi tant d'hommes et de femmes se pressent-ils pour écouter les aventures de Sainnunbin ou de la demoiselle d'Asuel, fermant le bouton de leur télévision ou de leur radio, délaissant le cinéma?

Le conte populaire est la mémoire vivante d'une région. Les conteurs savent l'importance de leur parole, et qu'il ne faut pas la gaspiller avec ceux qui ne la respectent pas, les ironiques, les blasés. Ils cisèlent avec patience des métaphores originales, ils chargent leurs mots de tout leur vécu, de tous les espoirs et de toutes les craintes de leur communauté. Et ainsi, chaque nouvelle génération laisse une strate. J'ai connu l'œuvre de Jules Surdez grâce à la lecture d'un livre de Raymond Christinger sur la Mythologie de la Suisse ancienne, voici quatre ans. Cet ethnologue étudiait la «Fôle des deux pigeons» à la lumière de ses connaissances, et repérait les traces laissées dans ce conte par la civilisation et la religion des anciens Celtes, il y a 2000 ans.

Dans beaucoup de contes populaires, et cela est frappant dans les contes de Surdez, la maison traditionnelle est parfaitement décrite: chambre du poêle, chambre haute, boiton, courtil, etc.. Et on comprend à travers ces récits pourquoi elle est si bien adaptée aux besoins et au climat. On a envie d'habiter une telle maison, et d'opposer une certaine résistance aux immeubles ou aux maisons préfabriquées qu'on nous impose.

D'autre part, dans le conte, on apprend à respecter son environnement. Dans la «Fôle de la quinze-épines», la disparition d'une seule espèce de poisson entraîne le déséquilibre de tout le milieu: jusqu'au Doubs qui s'assèche!

Le conte décrit une tranche de vie et conserve, bien après que les rites se soient perdus, la mémoire des us et coutumes d'une région. Qui de nous connaîtrait (...)

## Dichcoué prononcié è Pîedjouse lo 26 ôt 1984

Qu'è m'feuche permis d'vos dire tôt lo piaïji qu'i r'sens d'me trovaie, adj'd'heû, d'aivô vos, dains ci câre de tiere voû an ât c'ment en l'hôtâ. Achi, po ècmencie, i voérôs r'mèchiaie l'Aissôciation dés Aimis di Tchété de Pîedjouse d'm'aivoi bèyie l'occasion de poéyait m'aidrassie en vos tus. Que vos v'nieuchîns de l'Aîdjoûe, d'iai Montainnye ou bin di Vâ, que vos d'moéreuchîns dains lo Jura ou bin âtre paît, i saîs qu'vos èz tus lai meinme v'iantè: çté d'vouere, tôt neû, ci tchéte tchairdgie d'hichtoire, d'vaint que nos n'tçhitteuchîns ci vingtième siècle. El ât rédjôyé-chaint que vos euchîns compris qu'an n'peut pe botaie tôt boinnement d'enne san, en aibaindenaint, c'ment dés savaidges, lés belles tchôses qu'aint fait's, d'aivô brament d'mâ, ces qu'sont v'nis d'vaint nos. C'ment bin dés âtres dgens, vos êtes âchi aim'rous d'cés véyes pieres qu'lés oûeres aint bin mâmoinnèes ét qu'lés soudaîts dés airmées étraindgieres aint bin s'vent égralèes. Adj'd'heû, vos s'êtes âchi dépiaicie poéch'que vos ainmèz djâsaie not' bé patois ou bin poéch'que vos éz di piaïji d'ôyi lés dgens qu'lo djâsant. El ât bon d'se sôv'ni qu'nôs ancêtres nos aint léchie ène hértaince que nos n'dains pe mâviaie. Bin â contrére! E nos fât pare lai pousse d'iai voidgeaie dînche po l'aiv'ni, d'aivô brament de ménaidgement. Vos êtes v'nis dâs tos lés câres di paiyis. Po que çte djoinnèe lécheuche âtche que compteuche, nos dains tus ensoinne, faire Péffoûe po qu'feuche bèyie lai moiyoûe piaice, âchi bin â tchéte que s'drassie chu ci crât qu'à véye langaidge de nos pères.

\*\*\*

Dje hyie, d'aivô bin dés âtres dgens, vos s'êtes r'trovés ci enson. Dînche, vos èz t'ni è môtraie qu'an n'dait dj'mâis rébiaie tos ces qu'aint consenti è bèyie ène boinne paitchie d'iot' vie po meus faire è coénnyâtre lo trésoûe de not' bé Jura. Vos èz chutôt v'iu botaie en l'honneur in hane qu'é taint fait po not' câre de tiere. El

ât vrai que Gustave Amweg, ci saivaint que saivait chi bin voidgeaie lai tête ch'lés épales, n'é dran pus ménaidgie ses éffoûes qu'sés pounes po qu'cés que v'r'înt aiprés lu seuchînt âchi ç'que c'était pèssè d'vaint qu'es n'feuchînt â monde. E v'iait chutôt qu'an ne rébieuche ran de tôt ço qu'fait l'hichtoire di Jura.

Gros traivaiyou, è v'iait aidé chi bin faire qu'è crainjait d'rébiaie quéqu'un ou bin d'rébiaie âtche. El était d'iaivis qu'an n'peut dj'mâis néglidgie lo pus p'tét détaieye, s'an veut raippoétchaie d'aidroit lés tchôses. Ç'ât dînche qu'en l'ècmencement d'yun d'cés livres, i aî poéyu yére : « Dains l'hichtoire, c'ment dains bin dés âtres tchôses, tôt ç'qu'an écrit peut aivoi, en in moment bèyie, ène valou qu'an airait toûe d'rébiaie ». Po chur, Gustave Amweg é bin mérité çte djoinnèe di sôv'ni ét çte plaque de r'coényé-chaince, po tôt ç'qu'è nos é léchie. Ç'ât dés djoés c'ment ces li, voû an saît mâchaie l'échprit d'aivô l'tiûere, qu'an foûerdge lo pus chur aiv'ni.

\*\*\*

E sanne que ç'ât aiprés lo pèssaidge, tchie nos, dés soudaîts romains, qu'nôs patois trovènnent iôs premières raicènes. Taint lo patois d'iai Montainnye que ces d'Aîdjoûe ét di Vâ sont tus poirents d'aivô çtu d'iai Fraitche-Comtè. Meus, tos lés quatre sont raittaichies en ces di langaidge d'oîl. Chutôt, n'allèes pe craire qu'not' patois ât tôt boinnement di français déchèpi ou bin dégayie! Nâni. Vos peutes être raichuries! Not' patois ât de boinne raice. Djainqu'â drie siècle, è feut lo pailaie çheûri d'iai campainnye ét dés dgens d'métie.

Dje â dozième siècle, vétçhait, tchu çte tiere d'iai Bairotche, lo tch'valie d'Pîedjouse. C'était chutôt in dyîndyaire que tchaintait po aimusaie lés daines dés tchétés véjîns. L'hichtoire nos aiprend qu'è dyîndyait po l'bon piaïji dés tchètlaines. An n'saît ran d'âtre tchu lu. El ât bin dannaidge, po chur, que ran de ç'qu'è (...)